

Chapitre I : L'État dans la vie économique et sociale

Résumé de cours – 2ème Année Économie

Introduction & Définition de l'État

L'**État** est défini comme un ensemble d'institutions et de règles assurant la vie en commun d'un groupe d'individus sur un territoire déterminé.

« L'État est un organisme à but non lucratif qui fournit aux autres agents économiques des prestations en espèces ou en nature sans contrepartie immédiate et directe. » — Roland Grünberg

Il se distingue des autres agents économiques par sa mission d'intérêt général et son rôle central dans la régulation de l'économie et la cohésion sociale.

1. Les Recettes de l'État (Les Ressources)

Pour financer ses interventions, l'État prélève des ressources regroupées dans le budget de l'État (fixé par la loi de finances votée par le Parlement).

- **Les recettes fiscales** : Constituées par les impôts et taxes perçus auprès des contribuables. On distingue :
 - *Les impôts directs* : Payés directement à l'État par le contribuable (ex: impôt sur le revenu, « douloureux » et visible).
 - *Les impôts indirects* : Payés par le contribuable à un intermédiaire (commerçant) et reversés à l'État (ex: TVA, inclus dans le prix, dits « indolores »).
- **Les recettes non fiscales** : Revenus issus du patrimoine de l'État, des bénéfices des entreprises publiques, des recettes de privatisation, des redevances (pétrole, gaz) et des recouvrements de prêts/dons.
- **Les ressources d'emprunt** : Fonds empruntés sur le marché national ou international pour combler le déficit budgétaire.

2. Les Dépenses de l'État

Les dépenses publiques permettent de réinjecter l'argent prélevé dans l'économie et de satisfaire les besoins collectifs. Elles se répartissent en trois grands postes :

Type de dépense	Définition & Exemples
Dépenses de gestion	Traitements et salaires des fonctionnaires, dépenses de fonctionnement et interventions à caractère social (soutien aux couches à faibles revenus).
Dépenses de développement	Investissements économiques (infrastructure, transports) et sociaux (éducation, santé, formation des ressources humaines).
Remboursement de la dette publique	Règlement du principal et des intérêts des emprunts contractés par l'État auprès des créanciers.

3. Les Actions de l'État pour Encourager le Producteur

L'État soutient l'appareil productif national afin de stimuler la croissance économique et la compétitivité :

- **Développement de l'infrastructure de base** : Construction d'autoroutes, réseaux ferroviaires, ports modernes et télécommunications.
- **Aides et incitations financières** : Octroi de subventions, avantages fiscaux et douaniers, et allègement des charges sociales et fiscales des entreprises.
- **Politiques sectorielles** : Soutien ciblé à des secteurs clés (industrie, nouvelles technologies, exportations) pour stimuler l'innovation et la création d'emplois.

4. Les Actions de l'État pour Protéger le Consommateur

Garantir le bien-être général et les droits fondamentaux des citoyens constitue une priorité de l'action publique :

- **Protection du pouvoir d'achat** : Instauration de salaires minimaux réglementés tels que le **SMIG** (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) et le **SMAG** (Salaire Minimum Agricole Garanti).
- **Fourniture de services collectifs de base** : Accès universel à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et au logement.

- **Contrôle et régulation** : Intensification des contrôles de qualité, vérification de la conformité des produits, lutte contre la publicité mensongère et obligation d'un étiquetage clair et transparent pour informer le consommateur.